

DU PREVENTION PERTE D'AUTONOMIE DE LA PERSONNE AGEE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme université niv. form. bac + 3

Domaine ministériel : Sciences et technologies des activités physiques et sportives

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Suite à la formation les compétences suivantes sont visées :

- * Connaissance de base des déterminants « bio-psycho-sociaux » des populations vieillissantes et dépendantes.
- * Connaissance de base des méthodologies d'évaluation des capacités motrices; application aux fonctions d'équilibration et musculo-articulaires de publics Seniors.
- * Maîtrise du traitement pédagogique des situations motrices de type posture-équilibration-motricité,
- * Maîtrise des notions d'Education pour la Santé et de leur application aux publics seniors
- * Capacité à programmer, animer et évaluer les effets de son intervention pédagogique.

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 0

Niveau d'étude : BAC +2

Public concerné

- * Formation continue
- * Formation initiale

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- * Licences STAPS 3eme année ou supérieur
- * Professionnels issus des secteurs sante#, pre#vention sante#, e#ducation ou sport sante#.

COMPOSANTE

UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

LIEU(X) DE LA FORMATION

Montpellier

RESPONSABLE(S)

Ninot Gregory
gregory.ninot@umontpellier.fr

Blain Hubert
hubert.blain@umontpellier.fr

Bernard Pierrick
pierrick.bernard@umontpellier.fr

CONTACT(S)

Gestion DU STAPS
staps-du@umontpellier.fr

Diplômes d'Université STAPS

☰